

*Meuse*, l'on pourroit, à tout événement, à ce que peut exiger la sûreté d'une Forteresse aussi importante.

Mr. Guillaume Græme, demandé par la République de *Venise*, d'entrer à son service en qualité de Lieutenant-Général, la Princesse Gouvernante y a consenti, en lui accordant la démission qu'il a demandée des Charges de Général-Major d'Infanterie, de Grand-Major de Tournay, & de Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Ecollois du Lieutenant-Général Halkett.

---

On pourroit donner, chaque mois depuis quelques années, un article d'événemens tristes & ruineux, tels que sont ceux qui arrivent par le feu. En voici quelques-uns parvenus à notre connoissance. Le 29. Septembre, fête de St. Michel, il y eut un incendie considérable à *Rémich*, Bourg de la Province de *Luxembourg* situé sur la *Moselle*, à quatre lieues de la Capitale. Soixante-trois maisons y ont été réduites en cendres avec tout ce qu'elles renfermoient de meubles & d'effets. Cet accident a pris par-là maison d'un Boulanger. Tous les secours qu'on voulut apporter pour empêcher la communication des flammes ont été superflus. Les pauvres habitans dont les demeures se trouvent consumées, cherchent chez le prochain l'aide que la charité dicte à un chacun dans de si tristes circonstances. Plusieurs maisons d'un Village nommé *Habergy*, dans la même Province, à une lieue & demie d'*Arlon*, ont eu un sort pareil le 16. Octobre avant le jour. Les granges remplies des récoltes de la campagne, très abondantes cette année, n'y montroient plus, dès les huit heures

*Incendies.*